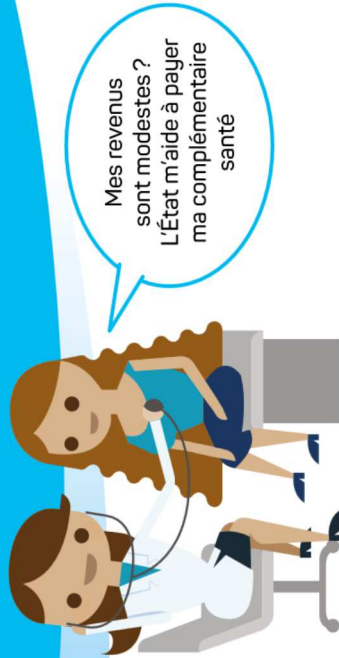




## L'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé



Mes revenus  
sont modestes ?  
L'État m'aide à payer  
ma complémentaire  
santé

### Suis-je concerné(e) ?

Oui, si mes revenus mensuels\* sont compris :

entre  
722 €  
et 973 €  
par mois  
(foyer d'une  
personne)

entre  
1083 €  
et 1460 €  
par mois  
(foyer de deux  
personnes)

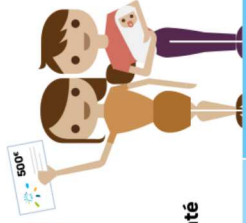
entre  
1299 €  
et 1752 €  
par mois  
(foyer de trois  
personnes)



Si mes revenus sont inférieurs à ces montants, je peux bénéficier de la CMU-Complémentaire

\* Plafonds applicables en Métropole

## LACS, qu'est-ce que c'est ?



Un chèque pour m'aider  
à payer une complémentaire santé

Moins de 16 ans	de 16 à 49 ans	de 50 à 59 ans	60 ans et plus
100 €/an	200 €/an	350 €/an	550 €/an

Des offres de complémentaires santé, qui ont été spécialement  
sélectionnées pour moi pour leur bon rapport qualité/prix

## Et en plus...



### Je n'ai rien à payer chez le médecin

- ✓ Ma consultation est directement payée par ma caisse d'assurance maladie et ma complémentaire santé
- ✓ Mon médecin ne pratique pas de dépassement d'honoraire
- ✓ Je ne paie pas les franchises médicales et la participation forfaitaire de 1€



### Je suis mieux remboursé(e) pour mes médicaments, mes lunettes et mes prothèses dentaires et auditives



### J'ai droit à des réductions sur mes factures de gaz et d'électricité

## Comment faire ma demande ?

1

Je remplis le dossier de demande

 J'imprime le dossier sur le site [www.info-acs.fr](http://www.info-acs.fr)  
ou

 Je le demande à ma caisse d'assurance maladie qui peut m'aider à le remplir si besoin


2

J'envoie ou je dépose le dossier à ma caisse d'assurance maladie


3

Ma demande est acceptée

 Je reçois un courrier avec mon chèque

 Je choisis un complémentaire santé qui correspond à mes besoins de santé

 Je peux consulter la liste des complémentaires santé sur le site [www.info-acs.fr](http://www.info-acs.fr) ou la demander à ma caisse d'assurance maladie

 Je peux comparer l'ensemble des offres des complémentaires santé sur le site [www.info-acs.fr](http://www.info-acs.fr)

4

Je donne le chèque à la complémentaire santé que j'ai choisie

### Exemples de réductions sur un an



Pour une personne seule de 25 ans

Coût contrat : 230 €  
Montant aide : 200 €  
Reste à payer : 30 €  
soit 2,50 €/mois



Pour deux personnes de 45 ans avec deux enfants

Coût contrat : 1200 €  
Montant aide : 600 €  
Reste à payer : 600 €  
soit 50 €/mois



Pour une personne de 75 ans

Coût contrat : 845 €  
Montant aide : 550 €  
Reste à payer : 295 €  
soit 25 €/mois

## Pour en savoir plus



### ► Je vais sur le site [www.info-acs.fr](http://www.info-acs.fr)

- Je peux vérifier si j'ai le droit à l'ACS grâce à un simulateur
- Je peux trouver l'offre qui me convient le mieux grâce à un comparateur d'offres
- Je peux télécharger le dossier de demande

ou

### ► J'appelle le 0 800 971 391\* ou je me rends à ma caisse d'assurance maladie

\* Service et appel gratuits.

## LES CONTRATS ACS

Plusieurs offres ont été sélectionnées par l'État pour leur bon rapport qualité/prix. Ces offres sont proposées par onze groupements rassemblant plus de 200 mutuelles, assurances, institutions de prévoyance : Accès Santé - ACS Couleurs Mutuelles - ASACS La santé solidaire - Assureurs Complémentaires Solidaires - Atout Cœur Santé - Complémentaire santé ACS - Complémentaire Santé Solidaire - Klesia ACS - MSM Mutuelle Saint-Martin - Oui Santé - Proxime Santé.

Pour savoir si mon organisme actuel ou un organisme que je connais fait partie d'un groupement et propose des contrats ACS, je consulte le site [www.info-acs.fr](http://www.info-acs.fr).



[www.info-acs.fr](http://www.info-acs.fr)

meatrgs - RCS Cléfil 477 924 666